

**Dans les temps difficiles que nous rencontrons suite à la pandémie du coronavirus, certains habitants de Gignac ne peuvent plus travailler, n'ont pas forcément une famille pour les aider, et se retrouvent dans des situations financières qui peuvent avoir un impact sur leur alimentation en particulier.**

**Le Secours Populaire de Souillac, les Restos du Coeur de Martel et de Souillac organisent des distributions de colis alimentaires deux fois par mois. Dans cette situation exceptionnelle, ces associations tiennent compte des difficultés financières actuelles.**

**Si vous êtes concerné(e), vous pouvez vous inscrire à la mairie (tél 05 65 37 70 53) en indiquant :**

- Vos nom et prénom**
- Votre adresse**
- La composition de la famille**
- L'âge des enfants**
- Si un enfant a plus de 18 ans, le mentionner car le Secours Populaire le considèrera comme une "2e famille".**

**En cas d'urgence, une aide alimentaire exceptionnelle peut être débloquée.**

**Sur demande de la Mairie auprès du Rionet leurs services iraient chercher les colis et les apporteraient aux familles concernées.**

**La confidentialité est bien sûr garantie.**